

## Dénomination de voie Rue Dennis Gabor

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Il est proposé, sur avis favorable de la Commission des Affaires Culturelles, de dénommer la voie commençant rue Alfred Kastler et finissant en impasse :

### Rue Dennis GABOR (1900 - 1979)

Physicien britannique, d'origine hongroise, lauréat du Prix Nobel de Physique en 1971, inventeur de la méthode holographique en 1947, procédé photographique en trois dimensions. Parmi ses publications, il faut citer le Microscope électronique (1946) et Inventer le Futur (1963).

Le Conseil Municipal est invité à décider cette dénomination.

**«M. LE MAIRE :** C'est un anglais qui a inventé l'holographie je crois. C'est un européen, Mme CASENOVE.

**Mme Claire CASENOVE :** Je ne voudrais pas qu'on croie que je vais faire du mauvais esprit. Je n'ai rien contre les physiciens, ni contre les Britanniques, ni contre les Hongrois, ni contre les hologrammes mais je me suis dit, en voyant ce nom : encore un homme, encore une rue qui va porter un nom d'homme ! Je ne demande même pas la parité mais j'ai quand même fait un calcul : à Besançon, 376 rues portent des noms d'hommes et 8 des noms de femmes. Alors ce serait sympa qu'on arrête un petit peu de donner des noms d'hommes aux rues de Besançon. Moi j'ai une proposition, peut-être pas pour cette impasse parce que...

**M. LE MAIRE :** On ne va pas donner un nom de femme à une impasse ! On attend mieux.

**Mme Claire CASENOVE :** Ce serait en effet peut-être un peu vexant. Alors je vous propose, pour la prochaine fois le nom de Geneviève ANTHONIOZ, ce ne serait pas mal.

**M. LE MAIRE :** ANTHONIOZ de GAULLE.

**Mme Claire CASENOVE :** A l'avenir, donnons quand même un peu plus de noms de femmes aux rues de Besançon.

**M. LE MAIRE :** J'ai envie de vous dire deux choses, premièrement : bien joué ! et deuxièmement, nous sommes d'accord avec vous. Nous avons déjà évoqué ce problème lors du dernier mandat, il n'y avait quasiment pas de noms de femmes.

**M. Claire CASENOVE :** Il y en a 8.

**M. LE MAIRE :** Il faut dire qu'un certain nombre de rues date de... ce n'est pas nous qui les avons donnés. Cela dit, je crois que si vous avez des propositions à faire, je suis d'accord avec vous. On va encore donner prochainement le nom d'Ambroise CROIZAT à une rue. Mais c'est vrai que pendant une certaine période malheureusement les femmes étaient moins responsabilisées, c'est en train de changer et c'est très bien ainsi. Donc nous serons attentifs à cela, nous ferons le maximum. Vous venez de faire une proposition qui est, je crois, une bonne proposition. Si un jour nous nommons une rue de Besançon «Abbé GARNERET», vous n'allez pas être contre ?

**Mme Claire CASENOVE :** Ah non, certainement pas !

**M. LE MAIRE :** Ou une place, je crois qu'il l'aurait bien mérité ; c'est à cela que je pensais en disant qu'on allait prendre des initiatives. Vous connaissez le processus, c'est la commission des affaires culturelles qui fait des propositions mais le nom de Geneviève ANTHONIOZ, effectivement, est certainement une bonne proposition.

**M. Michel ROIGNOT :** Très simplement pour dire que ce qu'évoque Mme CASENOVE ne nous avait pas échappé, et à la dernière réunion de la Commission Culture, j'ai demandé qu'on diffère parce qu'on est saisi périodiquement pour attribuer des noms, et j'ai mandaté la directrice de la Bibliothèque par intérim pour nous faire des propositions de noms de femmes bisontines, franc-comtoises ou non d'ailleurs, qui pourraient être susceptibles d'être attribués à des rues de Besançon, selon les plans d'attribution des noms, parce que c'est assez compliqué tout cela. Donc nous en tenons compte. Simplement là il fallait agir dans l'urgence parce que dans cette rue, même si c'est une impasse, des gens y habitent et nous voulions absolument qu'ils puissent recevoir du courrier, tout simplement.

**M. LE MAIRE :** Mais c'est très bien. En plus, nous sommes tous d'accord avec la proposition de Mme CASENOVE à qui je renouvelle mes compliments pour la pertinence de sa remarque. Vous dites que 8 rues portent le nom de femmes, mais la plupart viennent en grande partie de la dernière municipalité parce qu'il n'y en avait quasiment pas auparavant et c'est Robert SCHWINT qui avait voulu, effectivement, qu'on donne plus de noms de femmes à des rues. Ce n'est pas énorme encore, je vous l'accorde».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 1 mars 2002.*